

## **Appel à contributions Journée d'étude**

### ***Les contrôleurs du renseignement : sociologie, missions, dynamiques et écueils***

**Date :** mi-juin 2024

**Lieu :** à Paris, à déterminer

**Thématiques :** contrôle interne administratif et politique, statut et compétences des autorités administratives indépendantes, contrôle juridictionnel du renseignement, dialogue des cours suprêmes, organes de contrôle et liens entre eux, standardisation du contrôle, contrôle de la donnée/régulation du numérique en lien avec le renseignement et la sécurité

**Réception des propositions de communication :** 1<sup>er</sup> avril 2024

**Contact :** [contact@etudesfrc.com](mailto:contact@etudesfrc.com)

**Formalisme attendu :** 3000 signes, espaces compris, présentant les hypothèses et principaux arguments

Depuis 2007, le cadre juridique du renseignement en France a connu des évolutions majeures. En particulier, les instances chargées du contrôle et de la supervision du renseignement des activités de renseignement se sont multipliées et/ou ont vu leurs attributions évoluer : Délégation parlementaire au renseignement (2007 et 2013), Coordonnateur national du renseignement (2008-2009, 2017), Commission des fonds spéciaux (2013), Inspection des services de renseignement (2014), Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement (2015), formation spécialisée du Conseil d'Etat (2015). En parallèle, le contentieux du renseignement est devenu de plus en plus prégnant, du fait de l'implication croissante du Conseil constitutionnel, de la Cour de Justice de l'Union européenne et de l'approfondissement de la Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme.

Ces évolutions, aujourd'hui en partie stabilisées, invitent à la réflexion, à l'évaluation et à la comparaison : comment fonctionnent-elles ? comment coopèrent-elles, le cas échéant ? des standards apparaissent-ils ? des particularités irréductibles doivent-elles être relevées ? le numérique bouscule-t-il des cadres juridiques et opérationnels pensés il y a plusieurs années ?

La journée d'étude permettra aux représentants du monde académique d'échanger avec des représentants d'organe de contrôle. Elle privilégiera la sphère du renseignement et de la sécurité, en France et à l'international. Une réflexion comparatiste sera appréciée. La pluridisciplinarité est recherchée.

L'ensemble des propositions de communication sera examiné par un comité scientifique pluridisciplinaire et indépendant, en anonymisant leurs auteurs.

**Avec le soutien de :**